



DÉCLARATION LIMINAIRE du Sgen-CFDT Alsace au **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

Colmar le 6 février 2019

Monsieur le Préfet, Monsieur le président du Conseil Départemental, Madame l'Inspectrice d'académie, mesdames et messieurs, le contexte actuel rappelle, pour ceux qui pouvaient encore en douter, qu'une société ne peut pas être une simple juxtaposition d'intérêts particuliers, et que les corps intermédiaires, quels qu'ils soient, sont indispensables. Cela montre aussi qu'il est crucial que le dialogue social vive et permette des avancées concrètes. Nous, représentants du Sgen-CFDT, agissons au cours de ce mandat comme nous l'avons toujours fait, dans l'intérêt des collègues, avec pragmatisme sans être opposants de principe, en assumant notre rôle de contre-pouvoir et de contributeurs à l'intérêt général.

Pour la rentrée 2019, il ne vous surprendra pas que nous soyons fermement opposés à la diminution de l'emploi prévue dans le Second degré et dans les services administratifs. Il y a là un risque réel de dégradation pour le service public d'éducation. En effet, les services administratifs qu'ils se trouvent au Rectorat, dans les DSDEN, les établissements ou au secrétariat des IEN, croulent sous la tâche. Seul le dévouement et la conscience professionnelle des agents permettent à la maison de ne pas s'écrouler. En ce sens, la décision de notre ministre de supprimer les 400 ETP créés de 2012 à 2017 résonne autant comme une revanche personnelle que comme un acte politique.

Dans le Second degré, rappelons que transformer des postes d'enseignants en heure supplémentaires c'est bien entendu, et en tout premier lieu, supprimer des postes. Et c'est encore plus que ça, c'est aussi alourdir la charge de travail de tous les enseignants. Cette charge de travail, déjà trop lourde et encore alourdie, s'exerce de plus dans des conditions qui se dégradent fortement. Le mal-être des enseignants est prégnant et l'imposition d'une seconde heure supplémentaire risque de tendre encore davantage les relations sociales dans les établissements.

Supprimer des postes c'est aussi alourdir encore un peu plus les effectifs de divisions déjà trop chargés et qui ne permettent plus d'accompagner efficacement les élèves. C'est porter atteinte à l'ambition d'une École pour la réussite de toutes et tous. Le bilan que dresse notre ministre du dispositif de dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire va d'ailleurs dans ce sens. Enseigner à des effectifs réduits permet effectivement de mieux accompagner les élèves et en particulier celles et ceux qui en ont le plus besoin. A l'inverse alourdir à l'excès les divisions c'est rendre cet objectif inatteignable.

Dans le Premier degré, malgré la diminution des effectifs nous gagnons 19 ETP, c'est vrai. Mais la politique ministérielle de poursuite du dédoublement des classes de CE1 pour les zones d'éducation prioritaire nécessite évidemment des moyens. Mais, celle-ci n'est pas la seule. Une

autre priorité départementale, est celle de consolider les zones rurales ou fragilisées. Quelle bonne nouvelle ! Malheureusement, nous ne voyons pas apparaître dans les documents de travail, sa mise en œuvre. Trop d'élèves devront faire leur rentrée dans des classes chargées, à multi niveaux. L'accompagnement des écoles en zones rurales vers des regroupements pédagogiques plus importants ne doit pas se faire au détriment d'une offre de service publique cohérente.

Nous restons aussi préoccupés par la problématique de la gestion des élèves à besoins particuliers.

Le ministère de l'Éducation nationale et le secrétariat d'État chargé des personnes handicapées ont lancé en octobre une concertation sur l'école inclusive et notamment sur l'avenir du métier d'accompagnant ; mais, à l'heure actuelle, aucune piste satisfaisante ne se dégage pour améliorer le recrutement et les conditions de travail des personnels AESH, qui subissent la précarité avec des temps de travail incomplets, des bas salaires et une absence de reconnaissance professionnelle de leur mission. C'est pourquoi le Sgen-CFDT et les autres organisations syndicales, appellent, ce jour, à une journée de mobilisation nationale unitaire pour exiger d'autres mesures d'urgence pour les AESH.

Et n'oublions pas nos élèves qui ont besoin, à un moment dans leur scolarité, d'une aide spécifique que seuls les personnels de RASED, maîtres E, G et psychologues peuvent leur apporter, de par leur formation et leur expertise. Il est donc urgent de reconstituer nos RASED en augmentant le nombre de départs en formation et en créant des postes partout.

A défaut, ce sont les conditions d'apprentissage de l'ensemble de la classe et les conditions de travail des agents qui sont pénalisées.

Monsieur le Préfet, Monsieur le président du Conseil Départemental, Madame l'Inspectrice d'académie, nous serons attentifs à la ventilation des 19 ETP dans le premier degré et nous nous alarmons des risques de dégradation pour notre service public d'éducation dans le second degré tant pour les élèves et les personnels que pour les services eux-mêmes.

Colmar, le mercredi 6 février 2019